



PRÉFET DE LOT-ET-GARONNE

## Commune de Clermont-Soubiran

*Date de mise à jour de la présente fiche : mars 2018*

### Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du Code de l'environnement

**1. Annexe à l'arrêté préfectoral** N° 47-2018-03-06-039 du 6 mars 2018

**2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles (PPRn)**

La commune est située dans le périmètre de PPRn

Oui

Approuvé le 19/04/2000

Aléa

Mouvements de terrain

Approuvé le 19/02/2018

Aléa

Inondation

Approuvé le 22/01/2018

Aléa

Retrait-gonflement des argiles

Les documents de référence sont :

Rapport de présentation du PPRn Mouvement de terrain

Consultable sur Internet Non

Règlement du PPRn Mouvement de terrain

Consultable sur Internet Oui

Note de présentation PPRn Inondation

Consultable sur Internet Non

Règlement du PPRn Inondation

Consultable sur Internet Oui

Note de présentation du PPRn Retrait-gonflement des argiles

Consultable sur Internet Non

Règlement du PPRn Retrait-gonflement des argiles

Consultable sur Internet Oui

**3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPRt)**

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt Non

**4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité**  
en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'Environnement

La commune est située dans une zone sismique très faible (zone 1)

**5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention du risque miniers (PPRm)**

La commune est située dans le périmètre de PPRn Non

*Il est à noter qu'aucune commune du département de Lot-et-Garonne n'est soumise au risque minier*

pièces jointes

**6. Cartographie**

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

- Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain
- Cartographie réglementaire du PPRn inondation (crue de juin 1875)
- Cartographie réglementaire du PPRn retrait-gonflement des argiles

Les documents sont consultables en mairie, à la direction départementale des territoires et sur le site des services de l'État en Lot et Garonne.